

Déclaration liminaire du CHSCT ministériel du 18 juin 2019

Monsieur le Président,

Nous tenons à attirer l'attention des membres du CHSCT sur des situations pour le moins délétères dans lesquelles nous retrouvons des agents cadre du ministère de l'agriculture et fonctionnaires d'État.

Outre le fait que ces situations sont la conséquence directe d'une baisse constante des moyens humains alloués aux services concernés, elles sont également la conséquence de perte de sens et de repères des directions devant gérer coûte que coûte cette pénurie.

Adaptation, polyvalence, abnégation, soumission ? Voilà les termes les plus usités pour qualifier les qualités devant être développées par ces agents en situation.

Plusieurs cas de harcèlement nous ont ainsi été signalés depuis quelques semaines. La cellule d'écoute, récemment mise en place, ne semble pas pouvoir absorber le flux incessant des agents en souffrance. Devant les situations d'urgence, liées au traitement chaotique des dossiers en SEA (1er pilier, 2ème pilier, structures, relation DDT, ASP, DGPE, commission) les situations se tendent inéluctablement.

La gestion humaine des agents localement par leur hiérarchie peut, par certains côtés nous rappeler Zola dans l'assommoir... Nous tenons très clairement à rappeler qu'il existe une obligation générale de sécurité incombant à l'employeur (article L. 4121-1 du Code du travail). Il lui revient d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Un rappel de cette règle élémentaire semble nécessaire au vu des dysfonctionnements croissants constatés sur le terrain en ces temps troublés.

Et ce ne sont pas les réformes en cours dans l'enseignement agricole, dans les établissements d'enseignement supérieur, dans l'administration et les services déconcentrés, la mise en place du BREXIT qui vont rassurer les agents de votre ministère qui sont déjà en situation de mal être.

Nous vous remercions.

Secrétariat FO Agriculture

Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes

Tél. 04 73 42 16 99

E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Tél. 06 11 54 05 32

E-mail jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr